

**Communauté de Communes de Saint-Malo-de-la-Lande (Manche)**

**Inventaire flore et faune du marais de Gouville  
Fascicule I**

**Les odonates  
du marais de Gouville-sur-Mer**



**Association Manche-Nature  
83, rue Geoffroy de Montbray 50200 COUTANCES**

**Document élaboré par Alain LIVORY**

**2011**

# Préambule

En 2009, suite à la destruction par remblaiement d'une zone humide pour l'installation d'activités conchylicoles à Gouville-sur-Mer et à la décision de justice qui en a découlé, un dialogue entre les représentants de Manche-Nature, de la Communauté de Communes et des conchyliculteurs a permis de bâtir, exceptionnellement, un compromis permettant à toutes les parties de sortir positivement d'une situation bloquée.

Une convention a été signée entre la **Communauté de communes de Saint-Malo-de-la-Lande**, le **Conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse-Normandie** et l'association départementale agréée d'étude et de protection de la nature **Manche-Nature**.

Au titre des mesures compensatoires, cette convention stipule que 17 ha de terrains ayant un fort potentiel écologique seront cédés au Conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse-Normandie. La Communauté de commune s'engage à financer le suivi naturaliste de ces terrains qui sera effectué par l'association Manche-Nature sur une période de 10 ans. Ce suivi fera l'objet d'un rapport annuel évaluant les progrès de la biodiversité sur le site.

Ce fascicule représente donc le premier volet de l'inventaire naturaliste du site que nous appellerons pour simplifier « Marais de Gouville-sur-Mer ».



# La zone d'étude



A proprement parler, les parcelles cédées au Conservatoire fédératif totalisent environ 17 hectares (cernés en rouge) qui sont répartis en trois lots de part et d'autre de la « route touristique » D 650 comme le montre la carte ci-jointe. Par ailleurs, une zone dite « de prospection foncière » a été définie, correspondant à des terrains plus ou moins marécageux qui pourraient à plus ou moins long terme faire l'objet d'une

acquisition (cernés en jaune). L'idée qui doit prévaloir est de constituer un territoire d'un seul tenant qui rassemblerait l'ensemble des zones humides naturelles sous l'appellation « **Marais de Gouville-sur-Mer** ». Actuellement, il est surprenant que ce site ne fasse l'objet d'aucune protection officielle ni même de reconnaissance scientifique. Nous entendons démontrer au cours des années à venir et dans le cadre de ces inventaires, qu'il est au contraire d'une grande richesse et mérite au minimum le grade de « zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique » (ZNIEFF).

C'est pourquoi il nous semble préférable dès maintenant d'adopter pour périmètre d'étude une superficie plus large que celle qui est officiellement acquise. L'autre raison qui nous incite à ce choix, c'est que nous avons accumulé quelques données sur cette zone humide depuis de longues années. Ajoutons enfin que la faune hygrophile est par nature mobile et qu'en réduire l'étude à quelques parcelles n'aurait guère de sens. Nous étudierons par conséquent l'ensemble du marais de Gouville mais cela ne nous empêchera pas de cartographier avec précision telle ou telle espèce patrimoniale et de mettre ainsi l'accent sur l'intérêt propre à chacune des parcelles.

## **Présentation du groupe étudié : les odonates**

Au cours des 10 années à venir, nous espérons que les principaux aspects des richesses naturelles de ce site seront peu à peu appréhendés, et en priorité tous les groupes riches en espèces aquatiques ou hygrophiles. Parmi eux, figureront certainement : la flore vasculaire, les oiseaux, les amphibiens, les mollusques mais aussi un certain nombre de familles d'insectes appartenant aux odonates, orthoptères, hétéroptères, coléoptères, diptères etc. Nous commençons cet inventaire avec un ordre emblématique des zones humides : les libellules (odonates en langage plus scientifique).

Ce choix s'est imposé à nous pour plusieurs raisons. Tout d'abord ces insectes sont totalement dépendants des zones humides et de l'élément aquatique pour leur reproduction puisque toute leur vie larvaire se déroule dans l'eau et que, même à l'état adulte, les libellules restent les hôtes privilégiés des marais, dont ils sont en quelque sorte le symbole. Un marais sans libellules est presque inconcevable. Ces insectes par ailleurs, un peu comme les papillons de jour ou les coccinelles, bénéficient de la sympathie du grand public et donc, les faire mieux connaître, c'est contribuer indirectement à la protection de la nature et surtout des zones humides qui sont souvent mal perçues et menacées. Enfin, ajoutons que, dans le contexte de la réalisation par l'association Manche-Nature d'un atlas départemental des odonates, en chantier depuis 1998 et à paraître en 2012, ces insectes ont fait l'objet d'investigations approfondies. Le marais de Gouville est alors apparu comme l'un des sites majeurs du département. Pour toutes ces raisons, nous avons consacré ce premier volet à la présentation des libellules.

# Historique et méthode

Les premières mentions de libellules dans le marais de Gouville remontent à 1982. Les prospections se poursuivent ensuite de façon très irrégulière jusqu'en 2010. Au total, le fichier ne comporte pas moins de 174 données. Voici la liste complète des observateurs avec, entre parenthèses, le nombre de données qu'ils ont apportées et les dates extrêmes de leur passage sur le site.

Philippe SAGOT (108 donnée entre 1998 et 2005)

Philippe SCOLAN (25 données entre 2006 et 2010)

Alain LIVORY (24 données entre 1982 et 2010)

François SAGOT (22 données entre 1982 et 2002)

Et aussi Eric LACOLLEY, Roselyne COULOMB, Jean-François ELDER et Cyril COURTIAL.

Aucun piégeage n'a été mis en place. L'étude de ces insectes ne se fait qu'à l'aide de méthodes douces : l'observation directe, à l'œil nu ou à la jumelle, la capture au filet à insectes si nécessaire (avec identification à la loupe), la photographie. Aucune libellule n'est sacrifiée. Leur identification se fait sur le terrain avec un ou deux ouvrages spécialisés. Elle demande cependant une bonne expérience entomologique.



***Chasse aux libellules dans le marais de Gouville (photo Ph. Scolan)***

# Liste des espèces

Les espèces sont énumérées dans l'ordre systématique des sous-ordres et des familles. Le nom scientifique s'accompagne, comme il est d'usage, du nom du descripteur et la date de la première description. Le nom français le plus usité est mentionné ensuite. 26 espèces sont actuellement connues du marais de Gouville.

## Sous-ordre des ZYGOPTERA (16)

Famille des Calopterygidae (2)

**Calopteryx splendens (HARRIS, 1782)** – *le caloptéryx éclatant*  
**Calopteryx virgo (LINNE, 1758)** – *le caloptéryx vierge*

Famille des Lestidae (5)

**Lestes barbarus (FABRICIUS, 1798)** – *le leste barbare*  
**Lestes dryas KIRBY, 1890** – *le leste dryade*  
**Lestes sponsa (HANSEMANN, 1823)** – *le leste fiancé*  
**Lestes virens (CHARPENTIER, 1825)** – *le leste verdoyant*  
**Lestes viridis (VANDER LINDEN, 1825)** – *le leste vert*

Famille des Coenagrionidae (9)

**Ceriagrion tenellum (DE VILLERS, 1789)** – *l'agrion délicat*  
**Coenagrion puella (LINNE, 1758)** – *l'agrion jouvencelle*  
**Coenagrion pulchellum (VANDER LINDEN, 1825)** – *l'agrion gracieux*  
**Coenagrion scitulum (RAMBUR, 1842)** – *l'agrion mignon*  
**Enallagma cyathigerum (CHARPENTIER, 1840)** – *l'agrion porte-coupe*  
**Erythromma viridulum (CHARPENTIER, 1840)** – *la naïade au corps vert*  
**Ischnura elegans (VANDER LINDEN, 1820)** – *l'ischnure élégante*  
**Ischnura pumilio (CHARPENTIER, 1825)** – *l'ischnure naine*  
**Pyrrhosoma nymphula (SULZER, 1776)** – *la nymphe au corps de feu*

## Sous-ordre des ANISOPTERA (10)

Famille des Aeshnidae (4)

**Aeshna cyanea (MÜLLER, 1764)** – *l'aeschne bleue*  
**Aeshna mixta LATREILLE, 1805** – *l'aeschne mixte*  
**Anax imperator LEACH, 1815** – *l'anax empereur*  
**Brachytron pratense (MÜLLER, 1764)** – *l'aeschne printanière*

Famille des Libellulidae (6)

**Libellula depressa LINNE, 1758** – *la libellule déprimée*  
**Libellula quadrimaculata LINNE, 1758** – *la libellule à quatre taches*  
**Orthetrum cancellatum (LINNE, 1758)** – *l'orthétrum réticulé*  
**Sympetrum meridionale (SELYS, 1841)** – *le sympétrum méridional*  
**Sympetrum sanguineum (MÜLLER, 1764)** – *le sympétrum sanguin*  
**Sympetrum striolatum (CHARPENTIER, 1840)** – *le sympétrum strié*

# Notices spécifiques

Pour chacune des espèces, le commentaire donnera successivement son statut local, dans le marais de Gouville donc, et son statut départemental.

## **Calopteryx splendens (HARRIS, 1782) – le caloptéryx éclatant**

Cette espèce n'a été observée qu'une seule fois sur le site, le 27 juillet 2002 le long du canal. Il s'agit d'une demoiselle commune mais qui se reproduit essentiellement le long des cours d'eau tranquilles. Il est possible qu'elle soit plus fréquente qu'il n'y paraît dans le périmètre.



***Calopteryx splendens mâle (photo A. Livory)***

Le caloptéryx éclatant est parmi les espèces les plus communes de la Manche.

## **Calopteryx virgo (LINNE, 1758) – le caloptéryx vierge**

Cette belle espèce a été observée à trois reprises en 1998 le long du bas du Douit. Comme la précédente, elle est probablement mieux représentée au bord de ce petit cours d'eau. En revanche, il est probable qu'elle soit absente du marais proprement dit car elle affectionne les eaux courantes et de préférence ombragées.

Dans la Manche, c'est une espèce encore plus commune et répandue que sa congénère.



***Calopteryx virgo* mâle (photo A. Livory)**

**Lestes barbarus (FABRICIUS, 1798) – le leste barbare**

Observée presque chaque année, cette espèce est omniprésente dans le marais de Gouville. Les contacts s'étalent du 26 mai au 28 septembre.

Dans la Manche, c'est un odonate relativement rare et l'un des rares dont la distribution soit très nettement littorale (mais non exclusivement).

**Lestes dryas KIRBY, 1890 – le leste dryade**

C'est une espèce étonnamment commune dans le marais de Gouville comme l'ont noté tous les observateurs, des dizaines par exemple le 18 mai 2009 au bord d'un petit canal bordé de saules. Les contacts vont du 18 mai au 23 août.

Dans la Manche, il s'agit d'une espèce rare, assez étroitement associée aux milieux tourbeux. Sa présence à Gouville est donc l'un des atouts du site.



*Lestes barbarus* mâle (photo A. Livory)



*Lestes dryas* mâle (photo A. Livory)

**Lestes sponsa (HANSEMANN, 1823) – le leste fiancé**

Cette espèce n'a été observée qu'une seule fois, par Philippe SAGOT le 22 mai 2000 à la mare du gabion est.

Comme le précédent, il s'agit d'une demoiselle rare au niveau départemental, sans doute un peu moins exigeante mais le plus souvent observée dans des milieux plus ou moins tourbeux. Elle aussi doit donc être considérée comme une espèce patrimoniale.



***Lestes sponsa mâle (photo Ph. Scolan)***

**Lestes virens (CHARPENTIER, 1825) – le leste verdoyant**

L'unique observation de cette espèce dans le marais de Gouville remonte au 10 septembre 1999 à la mare du gabion est (Philippe SAGOT). C'est en effet une libellule tardive.

Plus rare encore que ses congénères, le leste verdoyant est typiquement une espèce turficole et sa présence, même ponctuelle, à Gouville confirme les potentialités d'accueil de cette zone humide.



***Lestes virens (photo A. Livory)***



***Lestes viridis (photo A. Livory)***

**Lestes viridis (VANDER LINDEN, 1825) – le leste vert**

Cette libellule assez tardive a été observée régulièrement (5 années différentes) et, le milieu lui étant propice, on peut estimer sans risque qu'elle est commune dans ce marais.

Dans la Manche, elle fait partie des espèces communes, surtout dans les zones humides comportant des eaux stagnantes bien pourvues en arbustes et saules.

**Ceriagrion tenellum (DE VILLERS, 1789) – l'agrion délicat**

Cette petite libellule rouge n'a été contactée qu'une seule fois, le 26 juillet 2002 à la mare de gabion est. Elle fait partie du cortège des espèces d'affinité turficole qui sont diversifiées sur le site. Comme pour d'autres, il est probable qu'elle n'est pas aussi rare dans ce marais et que des prospections plus régulières permettraient d'autres observations.

Dans la Manche, on peut la considérer comme assez rare.



***Ceriagrion tenellum (Ph. Sclan)***

**Coenagrion puella (LINNE, 1758) – l'agrion jouvencelle**

C'est l'une des espèces les plus constantes dans le marais de Gouville. Elle a été consignée entre le 1<sup>er</sup> mai et le 6 juillet, presque chaque année de visite.

Dans la Manche, elle arrive en quatrième position de tous les odonates en terme de fréquence. On la trouve sur les eaux stagnantes à faiblement courantes.



***Coenagrion puella* mâle (photo A. Livory)**

**Coenagrion pulchellum (VANDER LINDEN, 1825) – l'agrion gracieux**

Beaucoup moins commune que la précédente, cette demoiselle n'a été observée que trois fois, par Philippe SAGOT au printemps.

Dans la Manche, c'est une espèce assez rare que l'on rencontre surtout dans les grands marais.



***Coenagrion pulchellum*  
(photo Ph. Sclan)**



***Coenagrion scitulum*  
(photo Ph. Sclan)**

**Coenagrion scitulum (RAMBUR, 1842) – l'agrion mignon**

Deux contacts seulement pour cette demoiselle, repérée en juin 2000 dans le marais à la mare du gabion est mais certainement beaucoup plus commune.

C'est une espèce assez commune dans la Manche, moins abondante que *puella* mais plus répandue géographiquement que *pulchellum*. On la trouve au bord des eaux dormantes.

**Enallagma cyathigerum (CHARPENTIER, 1840) – l'agrion porte-coupe**

Cette demoiselle a été régulièrement observée entre 2000 et 2010 tant dans le marais qu'au bord des mares et des fossés.

Dans la Manche, elle appartient au groupe des espèces banales et répandues dans toutes les parties du département, en raison de sa grande plasticité écologique.



**Couples d'*Enallagma cyathigerum* (photo A. Livory)**

**Erythromma viridulum (CHARPENTIER, 1840) – la naïade au corps vert**

Cette jolie demoiselle a été reconnue à deux reprises dans le marais de Gouville : une première fois par Philippe SAGOT le 26 juillet 2002 (2 captures) et une deuxième fois par Philippe SCOLAN le 10 août 2008.

Dans la Manche, c'est sans conteste une libellule assez rare que l'on rencontre çà et là sur les eaux dormantes, notamment dans les marais arrière-littoraux.



***Erythromma viridulum* mâle (photo A. Livory)**

***Ischnura elegans* (VANDER LINDEN, 1820) – l'ischnure élégante**

Cette demoiselle est omniprésente dans le marais de Gouville, chaque année et à chaque visite. Les données couvrent toute la belle saison, du 1<sup>er</sup> mai au 12 octobre.

C'est l'odonate le plus répandu et le plus abondant de la Manche.



***Ischnura elegans* mâle (photo Ph. Scolan)**

**Ischnura pumilio (CHARPENTIER, 1825) – l'ischnure naine**

Cette demoiselle de petite taille a été identifiée plusieurs fois entre 2000 et 2009 par Philippe SAGOT et Philippe SCOLAN, entre le 29 avril et le 15 août.

Dans la Manche, c'est une espèce assez rare et très nettement d'affinité littorale, présentant une certaine tolérance à l'eau saumâtre.



***Ischnura pumilio* (photo A. Livory)**

**Pyrrhosoma nymphula (SULZER, 1776) – la nymphe au corps de feu**

Cette demoiselle n'est consignée que de 1998 à 2000 mais il est vraisemblable qu'elle est présente chaque année sur le site.

Cette espèce, qui se reproduit sur les eaux stagnantes à faiblement courantes, est l'une des plus communes de la Manche.



***Pyrrhosoma nymphula* (photo A. Livory)**

***Aeshna cyanea* (MÜLLER, 1764) – l'aesche bleue**

Ce bel anisoptère n'a été signalé que deux fois mais il est sûr qu'il est beaucoup plus fréquent sur le site, notamment à l'arrière-saison.

C'est une espèce assez commune et répandue dans la Manche. Elle se reproduit dans toutes sortes de zones humides avec des eaux stagnantes.



***Aeshna cyanea* femelle (photo A. Livory)**



***Aeshna mixta* mâle (photo A. Livory)**

***Aeshna mixta* LATREILLE, 1805 – l'aeschne mixte**

Philippe SAGOT a identifié cette espèce en 1999 et en 2000, en fin de saison à la mare du gabion est.

Dans la Manche, c'est une libellule assez rare quoique probablement sous-estimée. Elle fréquente les eaux dormantes et les cours d'eau tranquilles. On la trouve souvent sur le littoral car elle tolère l'eau un peu saumâtre.

***Anax imperator* LEACH, 1815 – l'anax empereur**

Cette magnifique et puissante libellule est commune dans le marais de Gouville où nous l'avons rencontrée de juin à septembre.

C'est une espèce commune dans la Manche sur toutes sortes d'eaux stagnantes.



***Anax imperator*, femelle pondant (photo A. Livory)**



***Brachytron pratense* femelle (photo A. Livory)**

**Brachytron pratense (MÜLLER, 1764) – l'aeschne printanière**

Cette espèce précoce est régulièrement observée dans le marais de Gouville depuis l'année 2000, toujours au mois de mai.

C'est une libellule rare dans la Manche, quoique probablement sous-estimée. Sa présence dans ce marais est l'un des atouts entomologiques de ce site.

**Libellula depressa LINNE, 1758 – la libellule déprimée**

La libellule déprimée est très constante sur le site depuis 1982, date de la première mention. Les données sont toutes printanières.

Dans la Manche, elle fait partie des espèces communes et ne manque dans aucun secteur du département, sauf prospection insuffisante. Elle se reproduit au bord des eaux stagnantes et à cours lent.



***Libellula depressa* femelle (photo A. Livory)**

**Libellula quadrimaculata LINNE, 1758 – la libellule à quatre taches**

Cette superbe libellule a été repérée en 2008 et en 2009, toujours au mois de mai, d'abord par Alain LIVORY puis par Philippe SCOLAN. L'observation de spécimens frais prouve qu'elle se reproduit dans la marais, de même d'ailleurs que son comportement territorial à l'égard des *Brachytron*, noté par A. LIVORY.

C'est une espèce relativement rare dans la Manche, préférant les milieux tourbeux. Sa présence à Gouville donne de la valeur à ce site naturel.



***Libellula quadrimaculata* (photo A. Livory)**

***Orthetrum cancellatum* (LINNE, 1758) – l'orthétrum réticulé**

Observé dans le marais depuis 1998 par Philippe SAGOT, cet odonate est même qualifié d'assez commun par Alain LIVORY le 6 juin 2008.

C'est un insecte commun et harmonieusement réparti dans les zones humides de notre département, notamment sur les eaux tranquilles.



***Orthetrum cancellatum* femelle (photo A. Livory)**

**Sympetrum meridionale (SELYS, 1841) - le sympétrum méridional**

C'est dans le marais de Gouville que les premières preuves de reproduction dans la Manche de cette libellule méridionale ont été recueillies, par Philippe SAGOT en 2000, les premiers contacts datant de l'année précédente. Depuis, cette espèce a été souvent observée dans ce marais.

D'apparition récente dans le département à la faveur du réchauffement climatique, cette méditerranéenne reste assez rare et son implantation dans le marais de Gouville est un des atouts de cette zone humide.



***Sympetrum meridionale* (photo Ph. Scolan)**

**Sympetrum sanguineum (MÜLLER, 1764) - le sympétrum sanguin**

Connu dès les premières visites et régulièrement observé ensuite, le sympétrum sanguin est l'anisoptère le plus commun du marais de Gouville, de mai à septembre.

C'est une espèce assez commune dans la Manche, en particulier sur la façade maritime.



***Sympetrum sanguineum* mâle (photo A. Livory)**

***Sympetrum striolatum* (CHARPENTIER, 1840) – le sympétrum strié**

A peine moins commun que le précédent, le sympétrum strié est un hôte constant du marais de Gouville, tant comme reproducteur que migrateur.

Dans la Manche, c'est un libellule partout commune et fameuse pour ses migrations estivales parfois spectaculaires.



***Sympetrum striolatum* mâle immature (photo A. Livory)**

# Evaluation patrimoniale du site pour les odonates

Avec 26 espèces, le marais de Gouville-sur-Mer accueille plus de la moitié des espèces présentes dans le département de la Manche. C'est une diversité remarquable qui place d'ailleurs la commune de Gouville en onzième position parmi les quelque 600 communes que compte la Manche.

Mais la valeur de l'odonatofaune est également qualitative. Près de la moitié des espèces ont une valeur patrimoniale. Voici le statut départemental de ces espèces :

## Espèces assez rares (8)

**Lestes barbarus (FABRICIUS, 1798)**  
**Ceriagrion tenellum (DE VILLERS, 1789)**  
**Coenagrion pulchellum (VANDER LINDEN, 1825)**  
**Erythromma viridulum (CHARPENTIER, 1840)**  
**Ischnura pumilio (CHARPENTIER, 1825)**  
**Aeshna mixta LATREILLE, 1805**  
**Libellula quadrimaculata LINNE, 1758**  
**Sympetrum meridionale (SELYS, 1841)**

## Espèces rares (3)

**Lestes dryas KIRBY, 1890**  
**Lestes sponsa (HANSEMANN, 1823)**  
**Brachytron pratense (MÜLLER, 1764)**

## Espèce très rare (1)

**Lestes virens (CHARPENTIER, 1825)**

Le cortège le plus remarquable est celui des espèces turficoles, en particulier *Lestes dryas*, commun sur le site, *Lestes sponsa* et surtout *Lestes virens* qui n'est signalé que de 9 communes dans la Manche. A noter également les deux zygoptères d'affinité littorale que sont *Lestes barbarus* et *Ischnura pumilio*.

# Perspectives

Comment préserver cette richesse entomologique, comment la valoriser ? La mesure la plus souhaitable dans les années à venir serait la maîtrise foncière de l'ensemble du marais par acquisition progressive des parcelles humides. L'ensemble du marais de Gouville pourrait alors bénéficier d'une gestion concertée entre les différentes parties : décideurs, financiers, usagers, propriétaires, associations... La meilleure stratégie susceptible de protéger les odonates est de favoriser au maximum la diversité des zones humides : étangs, mares, fossés, canaux, marais, zones ouvertes ou semi-ombragées... La création de nouveaux points d'eau temporaires ou permanents est même envisageable sous certaines conditions : s'ils sont temporaires, ils doivent être suffisamment profonds pour que l'assèchement ne soit pas trop précoce, s'ils sont permanents, il ne faut surtout pas y introduire de poissons, qui nuisent considérablement à la diversité de la faune aquatique (amphibiens, odonates...).

Le marais de Gouville-sur-Mer offre à l'évidence une forte valeur naturaliste. C'est un patrimoine commun que nous avons la responsabilité de préserver. Il représente aussi un atout économique et touristique durable pour la commune. Nous y découvrirons au fil des ans beaucoup d'autres richesses naturelles.